

VÉLO CLUB DE L'OUEST

REGLEMENT PARTICULIER

PRIX AVIS

DIMANCHE 15 MAI 2011

ITINERAIRE :

Rassemblement : Parking Grotte des Premiers Français

Départ réel : RN1 face à la Grotte des Premiers Français, direction St-Gilles par RN1A, La Saline les Bains par déviation Col des Roussettes, vers St-Leu par voie haute, Pointe au Sel, entrée Etang Salé, demi tour au rond point, St Leu voie haute, la Saline par déviation Col des Roussettes, St Gilles par RN1A, à droite par RD10 Route du Théâtre, direction l'Eperon, à droite chemin Fond Générèse.

Arrivée : Chemin Fond Générèse - Village Artisanal de l'Eperon

Parcours de 80 kms

CATEGORIES et HORAIRES :

Cat. 1-2-3, Juniors, Pass'Cyclisme Open :

Départ 13 h00

DEPANNAGE : 1 voiture technique par club ayant plus de 3 coureurs pour Cat. 1-2-3, Junior, Espoir.

VOITURES SUIVEUSES :

La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture des commissaires de la voiture neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

SECURITE : En plus des Signaleurs Fixes, des Signaleurs Motos seront présents tout au long du parcours.

RAVITAILLEMENT :

Autorisé du 40^{ème} Km jusqu'au 20^{ème} Km avant l'arrivée. A pied sur le côté droit de la chaussée.

Les zones de ravitaillement sont les suivantes : - Sortie Saint Leu retour RN1A

- RD10 Route du théâtre

ENGAGEMENT : 7 € par coureur.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : Pas de Grille des Prix

RECOMPENSES : Tous les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

COMMISSAIRES : SIAMOUROUX Jean-Fraçois, HOREAU Marie-Lyse, DUDON Karine, CHEFIARE Anthony, GOULJAR Eddy, GRONDIN Luciano.

SIGNALEURS : Les Signaleurs Fixes se déplaceront pour assurer des postes supplémentaires. En plus de ces Signaleurs Fixes, une dizaine de Signaleurs Motos compléteront le dispositif de sécurité.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.